



COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Charrat, le 1^{er} février 2017

ADONIS BAT DES RECORDS!

L'éolienne installée à Charrat (VS) a dépassé les 7 millions de kWh l'an dernier. Jamais encore la machine connue sous le nom d'Adonis, en fonction depuis l'été 2012, n'avait atteint une telle production. Un résultat record lié à des conditions météo favorables.

Lors de son implantation à Charrat, en août 2012, on tablait sur une production annuelle de 6,5 millions de kWh. Après quatre années complètes de fonctionnement, l'éolienne Adonis a largement répondu aux attentes placées en elle, puisqu'elle a régulièrement produit entre 6,5 et 6,8 kWh par an.

Elle a même fait mieux en 2016, franchissant pour la première fois la barre des 7 millions de kWh! C'est-à-dire suffisamment d'énergie pour couvrir la moitié des besoins totaux de la commune de Charrat, ménages, industries et domaine public confondus.

UN AUTOMNE PARTICULIÈREMENT VENTEUX

«Nous espérions atteindre un tel résultat, qui se situe dans la fourchette haute de ce qu'Adonis peut fournir», explique Paul-Alain Clivaz, responsable des énergies renouvelables au sein du Groupe SEIC-Télédis. Hormis la puissance et la disponibilité de la machine elle-même, les conditions météorologiques constituent évidemment un paramètre essentiel pour ce type de production d'énergie. «Les régimes de vent ont été particulièrement favorables l'année passée, avec notamment une période automnale très ventée.»

PROJET DE PARC ÉOLIEN EN COURS D'ANALYSE

Le plan d'aménagement détaillé (PAD) de Charrat prévoit l'installation de deux nouvelles éoliennes à proximité d'Adonis. Plébiscité en juin 2016 par plus de 65% de la population charrataine, le projet permettra de porter la production à quelque 20 millions de kWh.

Le dossier est actuellement en cours d'évaluation par les services cantonaux, indique ValEole, la société porteuse du projet, propriété pour moitié des communes de Charrat et environs (Fully, Saxon, Martigny, Riddes, Saillon) et pour moitié des sociétés électriques locales. Après cette opération susceptible de prendre du temps – les différents aspects environnementaux et juridiques sont examinés – il appartiendra au Conseil d'Etat de procéder à l'homologation du parc.



© Céline Ribordy

ADONIS EN QUELQUES CHIFFRES

- 48,5 M la longueur d'une pale
- 21 T le poids d'une pale
- 8012 M² la surface balayée par l'hélice (env. 1 terrain de football)
- 3 MW la puissance nominale (= 3000 kW)
- 9 KM/H la vitesse de vent nécessaire au démarrage
- 47 KM/H la vitesse de vent à partir de laquelle l'éolienne fonctionne à pleine puissance



© Jonathan Fernandez

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Paul-Alain Clivaz, resp. Dpt Energies renouvelables SEIC-Télédis
paul-alain.clivaz@seic-teledis.ch / 027 763 14 10 / 079 277 36 79